



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Si une partie seulement de la parcelle est concernée, joindre le RPG en localisant la partie concernée.

Je décris ci-dessous pourquoi je n'ai pas pu réaliser les semis et en quoi il n'a pas été possible de les faire ultérieurement ou plus tôt (*par exemple : culture ne pouvant pas se semer avant telle date et n'ayant plus de chance de produire après telle date, les parcelles sont restées détrempées sur toute la période*) :

CAS 2 : parcelles avec un semis réalisé mais couverts détruits ou mal levés suite aux intempéries

demande à la reconnaissance d'un cas de force majeure sur les parcelles suivantes de mon exploitation

N° îlot	N° Parcelle	Surface	Couvert présent (résidus de récolte ou en attente de récolte ou couvert implanté mais mal levé)

*Si une partie seulement de la parcelle est concernée, joindre le RPG en localisant la partie concernée.

Je décris ci-dessous pourquoi il ne m'a pas été possible de refaire un semis et les diverses stratégies alternatives que j'ai envisagées et qui n'ont pas pu fonctionner :

IMPORTANT : je joins à cette demande les éléments circonstanciés suivants :

- photographies de l'état des parcelles concernées
- autres :

Il est à noter que toute demande de reconnaissance de force majeure ne pourra pas être prise en compte à partir du moment où un contrôle PAC m'a été notifié.

Fait à, le

Signature:

(dans le cas d'une forme sociétaire, le signataire est le gérant ou tous les associés en cas de GAEC)